

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 11 5 517 844

website: www.au.int

PROJET DE NOTE CONCEPTUELLE

6^{ème} COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

Union Africaine 

Stc 6ème SESSION

SPÉCIALISÉ
COMITÉ TECHNIQUE
SPÉCIALISÉ SUR
**L'ÉGALITÉ DES SEXES ET
L'AUTONOMISATION
DES FEMMES**

1er Mars 2022 | **11h HAE**

Lieu ► Hybride
Addis Ababa 

www.au.int   

I. Introduction

La Direction Femmes, Genre et Jeunesse (WGYD) de la Commission de l'Union Africaine a le plaisir de convoquer le 6^{ème} Comité Technique Spécialisé sur l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (CTS sur ESAF) qui se tiendra en présentiel et en ligne, le 1er Mars 2022.

Le 6^{ème} CTS sur ESAF examinera notamment les résultats de la Conférence des Hommes, le Fonds Fiduciaire pour les Femmes Africaines (FFFA), les Rapports 2020 sur la Déclaration Solennelle sur l'Egalité des Sexes en Afrique, l'Institutionnalisation du Bureau de l'Envoyé Spécial pour les Femmes, la Paix et la Sécurité, les Lancements Nationaux de la Campagne de l'UA pour mettre fin aux Violences Faites aux Femmes et aux Filles (VFFF) et la matrice des décisions du CTS sur ESAF. En outre, le CTS portant sur ESAF sera également informé sur la nouvelle Direction Femmes, Genre et Jeunesse (WGYD) suite à la fusion approuvée lors des réformes en cours.

La Fiche d'Evaluation et le Cadre d'Indexation du Protocole de Maputo : Un outil de suivi et de mise en œuvre de la réponse et du rétablissement de COVID-19 - développé par la Direction Femmes, Genre et Jeunesse (WGYD) en collaboration avec l'Africa Leadership Forum et Plan International - sera également lancé lors de la 6^{ème} réunion Ministérielle du CTS sur ESAF. La Fiche d'Evaluation et le Cadre d'Indexation du Protocole de Maputo (FECIPM) constituent une contribution innovante à l'ensemble des outils visant à renforcer la responsabilité et à évaluer les progrès réalisés en matière d'Egalité des Sexes et d'Autonomisation des Femmes, ainsi que la mise en œuvre du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples Relatif aux Droits des Femmes en Afrique, adopté le 11 Juillet 2003 à Maputo, au Mozambique.

a. La nouvelle Direction Femmes, Genre et Jeunesse

Le WGYD a été créé en Janvier 2021 par la fusion de la Direction Femmes Genre et Développement (WGDD), qui dépendait du Bureau du Président de la Commission, et de la Division des Ressources Humaines et du Développement de la Jeunesse (DJ), qui dépendait du Département des Ressources Humaines, de la Science et de la Technologie. La fusion a été réalisée dans le cadre du processus de réformes de l'UA. Cette fusion intègre aussi bien l'Agenda transversal de l'UA pour l'égalité des sexes que l'autonomisation des femmes et des jeunes.

b. Les résultats de la Conférence des Hommes

Sous la direction de S.E.M. Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo (RDC) et Président en exercice de l'UA pour l'année 2021, en collaboration avec le Président de l'UA pour l'année 2020, S.E.M. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud ; S.E.M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal et prochain Président de l'UA pour l'année 2022 et, S.E.M. Nana Dankwa Akuffo-Addo, Président de la République du Ghana et Leader de l'UA sur les questions de Genre et de Développement en Afrique ; et S.E.M. Moussa Faki Mahamat, le Président de la Commission de l'UA (CUA), convoquera le 25 Novembre 2021 la première Conférence des Hommes de l'UA sur l'Élimination des Violences Faites aux Femmes et aux Filles sous le thème "**Les Hommes Africains Leaders Explorent / s'Engagent dans / Galvanisent / Promeuvent des Approches de Masculinité Positive Pour Mettre Fin au Fléau de la Violence Faites aux Femmes et aux Filles en Afrique**".

L'objectif général de la Conférence des Hommes est de mobiliser l'engagement et de galvaniser l'action des hommes leaders pour promouvoir des approches de masculinité positive en vue d'accélérer la prévention et l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles en Afrique dans toutes les sphères et à tous les niveaux.

La conférence devrait adopter une Déclaration comportant un appel à l'action qui énumérera les mesures que les États, les entreprises, les dirigeants des communautés religieuses, les dirigeants des structures de la société civile et la communauté au sens large peuvent prendre dans leur vie tant professionnelle que personnelle, y compris dans l'éducation des enfants.

c. Le Fonds Fiduciaire pour les Femmes Africaines

Le Fonds pour les Femmes Africaines (FFA) a été mis en œuvre dans le cadre de la Décennie de la Femme Africaine (2010-2020). Au terme de ladite décennie, il a été décidé que le FFA soit réaligné sur l'Agenda 2063 et qu'il était nécessaire de le transformer en un Fonds Fiduciaire pour les Femmes Africaines (FFFA). Depuis 2020, WGYD a lancé le processus de transformation du FFA en FFFA par le biais d'un consultant chargé de l'assister dans cette tâche.

Un Fonds Fiduciaire pour les Femmes Africaines (FFFA), sa stratégie de communication et sa stratégie de mobilisation des ressources ont été conçus par un consultant, positionnant ainsi son mécanisme de mise en œuvre financière pour la Décennie de la Femme Africaine sur l'Inclusion Financière et Économique (2020-2030) nouvellement adoptée.

d. Rapports 2020 sur la Déclaration Solennelle de l'UA sur l'Égalité Entre les Hommes et les Femmes en Afrique (SDGEA)

Adopté par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA lors de leur Sommet de Juillet 2004, le SDGEA est divisé en six domaines d'action thématiques : la Santé, la Paix et la Sécurité, la Gouvernance, les Droits de l'Homme, l'Education et l'Autonomisation des Femmes.

Le SDGEA comporte deux obligations importantes. La première, qui se trouve au paragraphe 13, enjoint au Président de la Commission de l'Union Africaine (CUA) de soumettre à l'examen des Chefs d'État et de Gouvernement un rapport annuel sur les mesures prises pour mettre en œuvre les principes d'égalité des sexes et d'intégration de la dimension genre conformément aux articles du SDGEA.

La seconde, qui est contenue dans le paragraphe 12, enjoint en outre les Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA à rendre compte annuellement de leurs progrès en matière d'intégration de la dimension de genre lors du sommet.

Le CTS a pour mandat de se réunir chaque année pour examiner et adopter les rapports du SDGEA avant de les soumettre à l'Assemblée.

e. L'Institutionnalisation du Bureau de l'Envoyé Spécial pour les Femmes, la Paix et la Sécurité

Avec trente (30) États Membres et Six (6) Communautés / Mécanismes Economiques Régionaux qui ont adopté des Plans d'Action pour la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS), l'Afrique est à l'avant-garde de l'avancement du droit des femmes à la paix. La nomination d'une Envoyée Spéciale pour les Femmes, la Paix et la Sécurité a joué un rôle de catalyseur dans l'intensification de l'adoption des cadres politiques par les États Membres, enregistrant ainsi une augmentation de 46,6 % depuis sa nomination. Néanmoins, les progrès dans la concrétisation des engagements restent lents et inférieurs aux niveaux devant permettre un véritable impact sur la paix et la sécurité des femmes et des filles, et par conséquent, sur leur pleine participation et leur leadership dans la réalisation des aspirations de l'Afrique à un continent pacifique, prospère et inclusif.

Conscient de ce statut, le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'UA a appelé les États membres à accélérer les actions pour la mise en œuvre de l'Agenda FPS et pour l'institutionnalisation du Bureau de l'Envoyé Spécial de la CUA sur les Femmes, la Paix et la Sécurité afin de galvaniser davantage les efforts des États Membres. Cela a été stipulé par le CPS lors de sa 803^{ème} session (19 Octobre 2018), de sa 887^{ème} session (17 Octobre 2020) et de sa 951^{ème} session (05 Octobre 2020).

En Février 2021, lors de la 34^{ème} session ordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine, le Président sortant de l'Union, S.E.M. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud, a demandé à l'Assemblée de rendre opérationnelles les décisions du CPS et leur approbation par le 5^{ème} CTS sur l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes qui s'est tenu en Novembre 2020.

Le renforcement des engagements de la CUA sur les Femmes, la Paix et la Sécurité fait partie intégrante des efforts renouvelés du continent pour faire taire les armes, traduits par la décision de l'Assemblée extraordinaire de l'UA sur la Paix et la Sécurité, tenue en Décembre 2020, qui prolonge ainsi la Feuille de Route pour dix (10) années supplémentaires, couvrant la période 2021 à 2030.

f. Les Lancements Nationaux de la Campagne de l'UA sur l'Élimination des Violences Faites aux Femmes et aux Filles (VFFF)

Consciente de la nécessité de promouvoir une réponse globale et coordonnée aux VFFF, la Direction a élaboré le cadre de la Campagne de l'Union Africaine sur l'élimination des Violences Faites aux Femmes et aux Filles, qui vise à accélérer la mise en œuvre des obligations convenues pour prévenir et éliminer les VFFF.

La campagne sera officiellement lancée lors de la Conférence des Hommes. À cet égard, il est prévu que les États Membres procèdent aux lancements nationaux de la Campagne de l'UA sur l'élimination des VFFF.

g. La matrice des décisions du CTS portant sur ESAF

Le WYGD présentera la matrice des décisions du CTS portant sur ESAF pour mise à jour et examen.

II. Objectifs du CTS

Les objectifs du 6^{ème} CTS sont les suivants:

- Recevoir des informations sur la nouvelle Direction Femmes, Genre et Jeunesse ;
- Examiner et adopter les résultats de la Conférence des Hommes ;
- Examiner et adopter les rapports 2020 de la Déclaration Solennelle de l'UA sur l'Égalité Entre les Hommes et les Femmes en Afrique (SDGEA) ;
- Examiner et adopter le Fonds Fiduciaire pour les Femmes Africaines (FFFA) ;
- Examiner et adopter l'institutionnalisation du Bureau de l'Envoyé Spécial pour les Femmes, la Paix et la Sécurité ;
- Examiner et adopter les Lancements Nationaux de la Campagne de l'UA pour mettre fin aux Violences Faites aux Femmes et aux Filles (VFFF) ;
- Lancer la Fiche d'Évaluation et le Cadre d'Indexation du Protocole de Maputo ;
- Examiner et recevoir une mise à jour des décisions du CTS portant sur ESAF.

III. Résultats attendus

- Le CTS a été informé de la nouvelle Direction Femmes, Genre et Jeunesse ;
- Les résultats de la Conférence des Hommes sont adoptés ;
- Les rapports sur la mise en œuvre de la Déclaration Solennelle de l'UA sur l'Egalité Entre les Hommes et les Femmes en Afrique (SDGEA) sont adoptés ;
- Le nouveau Fonds Fiduciaire pour les Femmes Africaines (FFFA) est adopté ;
- L'Institutionnalisation du Bureau de l'Envoyé Spécial pour les Femmes, la Paix et la Sécurité est adoptée ;
- Le lancement de La Fiche d'Evaluation et le Cadre d'Indexation du Protocole de Maputo est effectué ;
- Les États Membres s'engagent à lancer la campagne de l'UA sur les VFFF au niveau National.

IV. Participants

Participeront à la réunion les Ministres de l'UA en charge des questions du Genre et de la Condition de la Femme ainsi que leurs experts.

V. Dates et Lieu de la réunion

La réunion se tiendra du 1 Mars 2022 via la plateforme Zoom comme suit :

- Le 1 Mars 2022: Session Ministérielle

VI. Mode d'Exécution

Les réunions se dérouleront dans quatre (4) langues de l'UA: Anglais, Arabe, Français et Portugais.